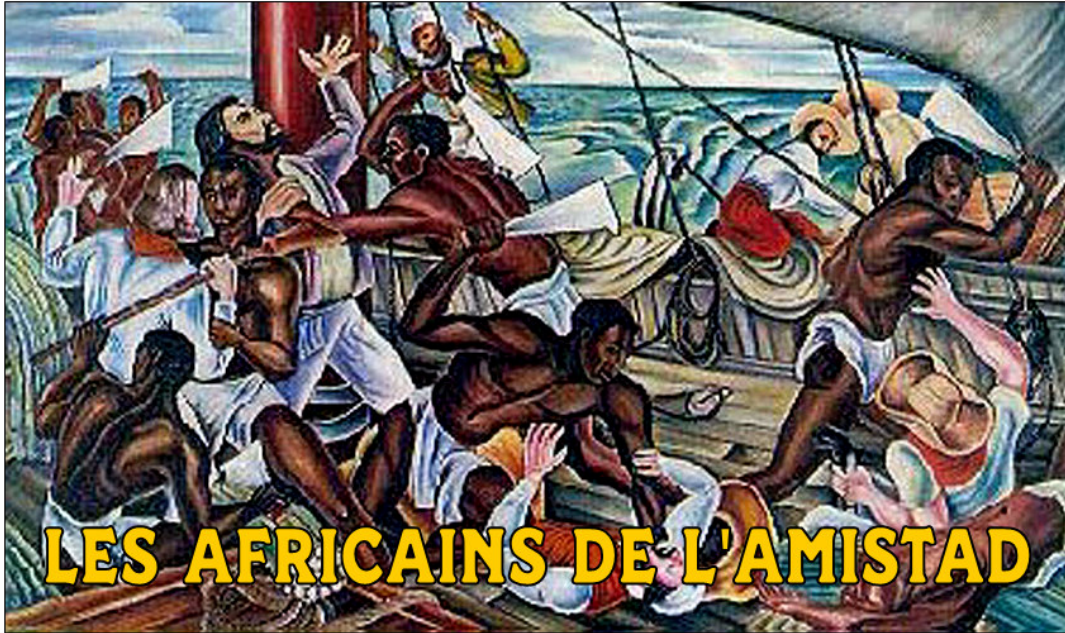


## *Le procès qui défia l'Amérique*



*par Dominique De Cleer*

**A**u début du 19<sup>e</sup> siècle, certains gouvernements européens prennent conscience du problème de l'esclavage et adoptent des mesures visant à diminuer, voire à éradiquer ce fléau social. Le 2 mars 1807, l'Angleterre proscriit la traite des Noirs.<sup>1</sup> Dix ans plus tard, l'Espagne et l'Angleterre signent à Madrid un traité abolissant le trafic d'esclaves vers les colonies espagnoles. Le 1<sup>er</sup> août 1834, l'*Emancipation Act* met fin à l'esclavage sur l'entièreté de l'empire britannique.<sup>2</sup> Le 1<sup>er</sup> janvier 1808, les Etats-Unis d'Amérique interdisent le commerce des esclaves. Cette loi sera toutefois très largement ignorée par les marchands et les trafiquants de Noirs, et l'importation illégale de nouveaux esclaves continue principalement dans les Etats du Sud.<sup>3</sup> Quelques mois plus tard, la Cour Suprême américaine rend un avis autorisant les Noirs à témoigner devant une cour de justice à quelque niveau que ce soit.<sup>4</sup> A dater du 3 mars 1819, le Congrès offre une prime de 50 dollars à toute personne qui informera les autorités de l'entrée illicite d'esclaves sur le sol américain; ce même acte du gouvernement autorise le président à renvoyer en Afrique les illégaux.<sup>5</sup> Les mesures prises pour lutter contre ce commerce lucratif sont renforcées au mois de mai 1820, lorsque le Congrès adopte une loi qui assimile la vente d'êtres humains à des actes de piraterie et prévoit que les négriers soient condamnés au même titre que les pirates, y compris à la peine de mort. L'Etat américain et

<sup>1</sup> *Chronique de l'Humanité* - p. 780.

<sup>2</sup> *Idem* - p. 838.

<sup>3</sup> *Chronique de l'Amérique* - p. 240.

<sup>4</sup> *Idem* - p. 298.

<sup>5</sup> *Idem* - p. 268.

l'Angleterre veulent également négocier un traité qui leur permettrait d'arraisonner et de saisir les navires des trafiquants le long des côtes africaines.<sup>6</sup>

De 1837 à 1839, plus ou moins 25.000 Africains sont capturés et envoyés en esclavage de l'autre côté de l'Atlantique. Les Antilles constituent la principale destination des Noirs capturés dans la partie occidentale du continent africain où les Britanniques ont colonisé la ville de Freetown en Sierra Leone. Une communauté abolitionniste s'y est installée et ne ménage pas ses efforts afin de favoriser le retour et l'intégration d'esclaves libérés ou affranchis provenant des Etats-Unis ou des îles de l'Atlantique.

En Amérique, depuis plus de vingt ans déjà, la Société américaine de colonisation est favorable au renvoi en Afrique de ceux que l'on appelle *les "Noirs inutiles pour le pays"*.<sup>7</sup> L'attitude des membres de cette société, parmi lesquels figure Henry Clay, membre du Congrès et futur secrétaire d'Etat, pousse les affranchis à se révolter et à protester contre ceux qui les incitent à quitter leur pays natal. Pourtant, le 6 février 1820, quatre-vingt-six anciens esclaves décident de s'embarquer sur le *Mayflower of Liberia* qui les conduira en Sierra Leone.

**D**ébut 1839, comme cela s'est déjà produit auparavant, et comme ce sera encore le cas pendant de nombreuses années, des guerriers africains à la solde de marchands de main-d'œuvre noire partent à la "chasse" aux futurs esclaves. Les captifs sont enchaînés et emmenés à Loniboko sur la côte sud-ouest de la Sierra Leone. Le marché d'esclaves s'y tient dans une véritable forteresse, auquel les Anglais ont donné le nom de "*Slave factory*".<sup>8</sup> Les Noirs sont triés, vendus et embarqués comme du bétail à bord de négriers. Le *Tecora*, un navire portugais, lève l'ancre pour un voyage de plusieurs semaines à destination de la colonie espagnole de Cuba. Six cents captifs sont enchaînés nus en position semi-couchée et sont flagellés pour les empêcher de manger. Les conditions de vie à bord sont tellement atroces que de nombreux Noirs perdent la vie au fond des cales. Leurs cadavres sont lestés et jetés à la mer. La traversée n'est pas non plus sans risque pour l'équipage qui, en vertu du traité hispano-britannique de 1817, pourrait être condamné à des peines d'emprisonnement ou à la peine capitale. En effet, des vaisseaux anglais parcourent les mers et océans à la recherche des navires des trafiquants.

Au mois de juin, le *Tecora* accoste à La Havane, véritable plaque tournante du marché d'esclaves dans le Nouveau Monde. Deux Cubains, José Ruiz et Pedro Montes achètent dans un *barracoon*<sup>9</sup> de la Havane cinquante-trois esclaves dont quatre enfants pour la somme de 20.000 dollars. Les acquéreurs sont en possession de faux documents signés par le gouverneur général de Cuba et qui attestent que les Noirs sont nés esclaves et donc acquis en toute légalité. Les Africains sont embarqués et enchaînés à bord d'un schooner espagnol pour un voyage d'une durée de trois jours vers Puerto Principe, ville côtière de l'île. Le cuisinier de bord, un mulâtre, leur fait croire qu'une fois arrivés à destination, ils seront coupés en morceaux, salés et mangés par les Espagnols.

La quatrième nuit, une révolte naît parmi les Noirs. Cinque, un Mendé<sup>10</sup> fils de chef de tribu, prend la tête de la mutinerie. Sur le pont, il a repéré un clou lâche dans la

<sup>6</sup> *Idem* - p. 270.

<sup>7</sup> *Idem* - p. 270

<sup>8</sup> *Usine d'esclaves.*

<sup>9</sup> *Marché d'esclaves.*

<sup>10</sup> *Tribu d'Afrique occidentale (Sierra Leone, Liberia).*

structure du navire, il parvient à s'en saisir et à défaire les bracelets des chaînes qui lui entravent les mains et les chevilles et libère les autres "esclaves". Armés de couteaux à canne à sucre trouvés dans des caisses, ils montent sur le pont. Le capitaine du bateau dort sur la passerelle; le bruit provoqué par l'arrivée des mutins le réveille soudainement. Après une brève lutte, il passe de vie à trépas. Le même sort est réservé au cuisinier. Deux autres membres de l'équipage quittent le navire dans une embarcation de sauvetage. Les révoltés épargnent Antonio, un jeune esclave noir, garçon de cabine du capitaine. Ruiz et Montes sont sur le point d'être tués à leur tour lorsqu'un des insurgés crie de leur laisser la vie sauve. N'ayant aucune notion de navigation, les Mendés exigent des Cubains qu'ils fassent route vers l'Afrique. Le jour, Montes mène le bateau vers l'Est, la nuit il le dirige vers le Nord-Ouest, espérant arriver dans le sud des Etats-Unis.

Le matin du 26 août, après avoir erré deux mois entre La Havane et la côte des Etats-Unis, quelques Noirs débarquent pour s'approvisionner en eau. Ils sont repérés par deux officiers de marine qui chassent dans les dunes de Long Island. Peletiah Fordham et Henry Green font comprendre par gestes aux fugitifs qu'ils sont dans une contrée ne pratiquant pas l'esclavage. Du sommet d'une dune, les deux Américains aperçoivent le bateau qui mouille à environ un mile des côtes. Aucun pavillon n'est arboré et les voiles sont déchirées. Les Africains tentent de leur expliquer que s'ils pouvaient les ramener sur leur continent, ils leur laisseraient la cargaison. Au même moment, le Lieutenant Thomas R. Gedney de la marine américaine, commandant le brick *Washington* alors en mission de surveillance des côtes, aperçoit près de Montauk Point un vaisseau étrange et suspect. Le brick s'approche de l'embarcation qui se révèle être un schooner espagnol de La Havane baptisé *Amistad*.<sup>11</sup> A bord du bâtiment il dénombre quarante-cinq Nègres dont certains avaient accosté pour se ravitailler en eau, ainsi que deux gentilshommes espagnols qui se disent propriétaires de la cargaison de Nègres.<sup>12</sup> En vertu du droit maritime, l'officier prend légalement possession de l'*Amistad* et le fait remorquer jusqu'à New London dans le Connecticut.

Dès l'entrée au port et la mise à quai du brick américain et du schooner espagnol, les autorités judiciaires sont informées de l'incident survenu en mer au large de Long Island. Le procureur du district du Connecticut, William S. Holabird, nommé à ce poste par le président Van Buren, ordonne une série d'auditions à bord du *Washington*. De toute évidence, il souhaite que l'affaire de l'*Amistad* puisse se résoudre par voie diplomatique plutôt que juridique. Il s'agit d'un navire étranger dont aucun membre d'équipage n'est citoyen américain et les crimes, si crimes il y a eu, n'ont pas été commis dans les eaux nationales américaines, la justice américaine ne serait dès lors pas compétente pour juger cette affaire. Dans une lettre qu'il adresse au secrétaire d'Etat John Forsyth avant que ne débute le procès à Hartford, Holabird, qui tend à croire Ruiz et Montés, écrit notamment: "(...) *je regretterais que ces fripouilles noires tombent aux mains des abolitionnistes, dont Hartford regorge*".<sup>13</sup>

Trois jours après que l'*Amistad* ait accosté à New London, le juge Andrew T. Judson entame les auditions. Il n'éprouve pas particulièrement de la sympathie pour les

<sup>11</sup> Ironie du sort, "*Amistad*" signifie amitié en espagnol.

<sup>12</sup> Requête du Lt. Gedney - 29 août 1829 - Nat. Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US, RG 21.

<sup>13</sup> National Archives and Records Administration.

gens de couleur: six ans plus tôt, il condamnait une institutrice pour avoir créé une école accessible aux Noirs. Dans ses attendus, le magistrat arguait du fait qu'il s'agissait là d'une violation des lois de l'Etat en décourageant l'immigration noire. Trente-neuf des cinquante-trois Noirs survivants sont présents. Les principaux témoins appelés à témoigner sont l'officier commandant le *Washington* et les deux Cubains. Lors de sa déposition, Ruiz qui parle l'anglais, relate les événements de la nuit de la mutinerie et dénonce Cinque comme étant le chef de la rébellion.

Après avoir entendu les différentes parties, le juge Judson décide de porter l'affaire devant la cour itinérante.<sup>14</sup> Les Noirs de l'*Amistad* sont alors emmenés à la prison du comté à New Haven. Leur présence au pénitencier devient rapidement un sujet d'intérêt en Nouvelle-Angleterre et c'est par centaines que les curieux viennent voir ces Africains. Un abolitionniste de New York, Lewis Tappan, est contacté par un groupe antiesclavagiste du Connecticut dès l'arrivée de l'*Amistad*. En 1834, lors d'une réunion de l'*Antislavery Society* à son domicile, un groupe d'opposants force sa porte, jette le mobilier à l'extérieur et y met le feu. L'année suivante, un anonyme fait placarder un avis annonçant une prime de 100.000 dollars à qui livrera les corps des frères Tappan dans un Etat esclavagiste. Il est vrai que Tappan n'hésitait pas à déclarer "que l'esclavage est le ver dans les racines de l'arbre de la liberté".<sup>15</sup> L'homme favorise notamment les mariages mixtes et une Amérique "couleur cuivre" où les races n'auront plus un caractère défini. En compagnie de Siméon Jocelyn et de Joshua Leavitt, il crée l'*Amistad Committee*, récolte des fonds et pourvoit aux besoins des prisonniers de l'*Amistad*. A la demande de ce comité, Roger Baldwin, avocat de quarante-six ans, formé à Yale et rallié à la cause abolitionniste, consent à défendre les intérêts des protégés de Lewis Tappan. Deux autres avocats, Théodore Sedgewick et Seth Staples, se joignent à lui et l'assisteront dans ses plaidoiries.

Plusieurs requêtes en légitimité sont introduites auprès du procureur Holabird. La première émane du lieutenant Gedney, de son second, le lieutenant Richard W. Meade et de l'équipage du *Washington*. Gedney relate dans ce document les grands dangers qu'ils ont dû affronter afin de sauver le schooner et de le reprendre des mains des Noirs. Il estime la valeur de la cargaison à quarante mille dollars et à quinze mille dollars celle des esclaves. Il spécifie également que les Africains ne parlent que leur langue natale<sup>16</sup>. Cette demande est justifiée par le fait que le droit maritime de cette époque accordait des compensations et même le droit de revendiquer la propriété d'un navire et/ou de sa cargaison à toute personne qui, notoirement ou dans l'exercice de ses fonctions les avait préservés d'une perte imminente pour son propriétaire. Gedney et son équipage sont persuadés que ce droit leur est acquis dans ce cas bien précis.

Le même jour, Ruiz et Montes introduisent également une requête auprès du procureur. Dans le document qu'ils établissent, ils relatent la mutinerie et les crimes commis à bord de l'*Amistad*. Ils sollicitent auprès de la justice que leur soient rendus leurs esclaves et leurs parties de la cargaison, conformément au traité signé avec l'Espagne. Sans la moindre gêne ou honte, ils nient avoir été délivrés par les hommes du *Washington* ou par toute autre personne prétextant avoir récupéré le navire.<sup>17</sup> Fordham

<sup>14</sup> Circuit Court. En 1839, les affaires criminelles étaient jugées par un tribunal itinérant. Cette cour était présidée par un juge de la cour suprême des Etats-Unis.

<sup>15</sup> Requête du Lt. Gedney - 29 août 1829 - Nat. Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US, RG21

<sup>16</sup> National Archives & Records Administration.

<sup>17</sup> Requête de Ruiz et Montes - 29 août 1829 - Nat. Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US.

et Green qui avaient cru devenir riches en s’octroyant le chargement de l’*Amistad* au large de Long Island et qui avaient vu leurs espoirs anéantis lorsque le *Washington* prit possession du schooner, introduisirent également une demande de récompense. Ils n’hésitèrent pas à déclarer qu’ils étaient en droit d’obtenir une part du “butin” pour avoir tiré le bâtiment du péril dans lequel il se trouvait.

Une demande en légitimité est adressée aussi au gouvernement des Etats-Unis par le ministre accrédité de Sa Majesté catholique, la reine d’Espagne. La requête en propriété stipule que l’*Amistad*, sa cargaison et les esclaves qui étaient à son bord sont des biens appartenant à des sujets espagnols et qu’aucune juridiction américaine n’a la compétence de les citer en justice. Les autorités fédérales sont dès lors invitées à restituer leurs biens à leurs propriétaires légitimes, sans autre forme de retenue ou de détention, conformément au traité signé par les deux pays en 1795.<sup>18</sup> L’administration Van Buren qui souhaite ardemment satisfaire au souhait du gouvernement d’Espagne tente par le biais du procureur Holabird, de produire des arguments légaux allant dans ce sens. Le comité de l’*Amistad* et l’avocat Baldwin s’opposent à cette démarche de la Couronne espagnole, car il est certain que les révoltés de l’*Amistad* retourneront à Cuba et y seront exécutés.

Trois marchands cubains, Jose Antonio Tellincas, Aspe et Laca font acter leur exigence de récupérer la marchandise qui se trouvait à bord du navire saisi par le lieutenant Gedney. Ils nient tout sauvetage et revendiquent la restitution de leur propriété.<sup>19</sup> Le 19 septembre 1839, le tribunal itinérant est présidé par le juge Smith Thompson, ami intime du président Van Buren et également juge à la Cour suprême des Etats-Unis. Cinq jours plus tôt, les détenus de la prison du comté de New Haven sont transférés par bateau vers Hartford. Dès le début de son réquisitoire, le procureur Holabird requiert la remise des prisonniers au président des Etats-Unis afin que celui-ci décide de leur sort, et que cessent les incidents diplomatiques entre le pays et l’Espagne. L’avocat de la défense plaide en faveur de ses clients et déclare: “(...) *aucun pouvoir sur terre n’a le droit de réduire (les Africains) à l’esclavage (...) et les Etats-Unis ne devraient jamais s’abaisser à devenir des preneurs d’esclaves au profit de détenteurs d’esclaves*”.<sup>20</sup> Faisant suite à ces interventions, le juge Thompson refuse d’ouvrir le débat relatif à la propriété des Noirs, discussion qui ne relève pas de la compétence de cette cour. Après trois jours de réquisitoires et de plaidoiries, le magistrat déclare la cour inapte à se prononcer et à juger cette affaire criminelle. Les Africains de l’*Amistad* ne peuvent donc pas être condamnés et sont acquittés. Il était très vite apparu qu’effectivement le navire ne battait pas pavillon américain, qu’aucun prévenu n’avait la citoyenneté du pays et que les faits portés à leur charge avaient été commis dans les eaux internationales ou cubaines. Pourtant le juge décide de maintenir en prison ces hommes, en principe libres, jusqu’à ce que les éventuels droits de propriété fussent reconnus par le tribunal du District.

Les problèmes liés à la langue parlée par les Africains sont réels, non seulement pour les défenseurs qui ne peuvent les comprendre, mais aussi pour ceux-ci qui ne pourront pas raconter leur “aventure” devant la cour du Connecticut lorsque débitera le procès. Cette impossibilité de communiquer prend fin lorsqu’un linguiste de

<sup>18</sup> *National Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US.*

<sup>19</sup> *Claim of Cuban Merchants - National Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US.*

<sup>20</sup> *National Archives & Records Administration.*

Yale, Josiah W. Gibbs, rend visite aux détenus dans leur cellule à New Haven. Celui-ci lève un doigt et dit “one”; il sort une pièce de monnaie de sa poche et dit à nouveau “one”. Grabeau, un Mendé, comprend que le Blanc dit “un”. Il lui répond “eta”, “un” dans son langage. Gibbs apprend quelques mots de Mendé et à compter jusque dix. Il parcourt ensuite les quais de New Haven et de New York en comptant jusque dix, espérant une réaction de quelqu’un parlant et comprenant cette langue. A New Haven, un marin du nom de John Ferry se propose d’officier en qualité d’interprète, mais sa connaissance du Mendé se révèle insuffisante. Gibbs ne perd pas espoir et se rend au port de New York. Un marin noir du *H.M.S. Buzzard* l’accoste, le Mendé est sa langue maternelle. James Covey raconte son histoire au linguiste. Près de huit ans plus tôt, âgé d’une douzaine d’années, il a été capturé par des Noirs dans son village natal de Sierra Leone et emmené à l’usine d’esclaves de Lomboko. Embarqué à destination de Cuba, le bateau fut arraisonné par un navire anglais dont l’équipage libéra les esclaves. Covey décide alors de s’engager dans la marine britannique. Le commandant du *Buzzard* autorise Covey à accompagner Gibbs à New Haven afin d’être le traducteur lors du procès. Lorsque James Covey arrive à la prison de New Haven, les Noirs n’en croient pas leurs yeux ni leurs oreilles, un Mendé qui pratique leur langue et l’Anglais. L’interprète constate qu’à deux ou trois exceptions près, tous parlent le Mendé et qu’ils évoquent tous le même pays. L’excitation est grande et l’espoir renaît enfin parmi les Africains. Covey restera quatre mois à New Haven jusqu’à ce que le procès à la cour du District soit clôturé. Il logera chez un particulier dont la sympathie est ralliée à la cause abolitionniste.

Pour les Africains, un semblant de vie normale semble se développer dans leur prison de New Haven où des étudiants de la Yale Divinity School leur dispensent une instruction primaire d’anglais et de théologie. Lorsque l’hiver fait son apparition, les Noirs doivent apprendre à vivre dans des conditions climatiques qu’ils n’ont jamais affrontées. Ils doivent également faire face à de nouvelles maladies dont ils n’ont jamais eu à souffrir en Afrique. Durant ce premier hiver, Tua fut le premier Noir de l’*Amistad* à perdre la vie dans les geôles américaines.

**L**e procès civil débute le 19 novembre 1839 à Hartford sous la présidence du juge Judson, le même qui procéda à l’instruction de l’affaire à bord du brick *Washington*. Après deux jours d’audiences, les avocats de Gedney et Meade sont malades. Le juge décide de suspendre les débats qui reprendront le 7 janvier 1840. Baldwin, Sedgewick et Staples font appeler à la barre plusieurs témoins afin de démontrer que les Noirs ne sont pas des esclaves nés en Espagne ou dans une de ses colonies, mais en Afrique et qu’aucun droit de propriété ne peut être produit. Le professeur Gibbs certifie devant la cour que la langue parlée par les prévenus est le Mendé et non l’Espagnol. Cinque, le chef des insurgés, et Grabeau racontent leur capture, leur voyage à travers l’océan, leur arrivée à La Havane, la mutinerie et la prise du navire par le lieutenant Gedney et son équipage. Toute cette histoire est traduite du Mendé en Anglais par James Covey. Le public, en grande majorité abolitionniste, écoute les récits dans un profond silence.

La défense appelle aussi à la barre le docteur Richard Madden, commissaire britannique chargé d’enquêter sur la pratique de l’esclavage à Cuba. Madden a lu un article de presse relatant l’affaire de l’*Amistad*. Il sait exactement quel est le sort qui sera réservé aux Noirs s’ils sont extradés vers Cuba. Il s’est embarqué sur un cargo qui fait voile sur New York. Lorsqu’il rencontre Baldwin et Tappan, il se propose de témoigner au procès. Les protecteurs des Africains n’auraient jamais osé espérer une

pareille providence. Lors de sa déposition, il décrit comment les autorités cubaines établissent de faux documents dans le but de tromper les inspecteurs. Il confirme également que dans l'hypothèse où les Noirs devraient retourner dans l'île où ils ont été vendus, ils seraient tous tués sans hésitation. A l'issue de son témoignage, Richard Madden retourne en Angleterre et fait rapport à la reine Victoria de l'incident de l'*Amistad*.

Le procureur Holabird déclare pour la partie adverse que la requête du gouvernement espagnol est fondée, ne souffre d'aucun vice de forme et demande que la cour mette le vaisseau, sa cargaison et les esclaves à la disposition des propriétaires.<sup>21</sup> Le président Martin Van Buren, qui souscrit totalement aux déclarations du procureur, souhaite vivement que la cour suive le magistrat dans ses conclusions et opte pour une restitution des Noirs aux Espagnols. Il a fait envoyer un schooner, le *Grampus*, au port de Hartford, dans le but d'y faire embarquer les Africains si Holabird obtient gain de cause. Le départ du *Grampus* se fera immédiatement après le verdict du tribunal et en tout cas avant qu'un appel puisse être interjeté par Baldwin.

Le 13 janvier, après un week-end de délibération, le juge Judson donne lecture de son arrêt. Il confirme que "*les Noirs sont nés libres et ont été enlevés en violation des lois internationales; qu'ils n'ont jamais résidé dans les îles cubaines, ni dans un territoire de la reine d'Espagne. Ils se sont mutinés dans le but de gagner leur liberté et de retourner dans leurs familles*". Il ordonne en vertu de l'acte du 3 mars 1819 de remettre les Noirs au président Van Buren afin qu'ils soient ramenés en Afrique. Les requêtes introduites par Green et Fordham pour le sauvetage de l'*Amistad* sont rejetées et les frais de justice sont portés à leur charge. Une fin de non-recevoir est réservée à la demande de Gedney et de son équipage pour la récupération du bâtiment, bien qu'un tiers de la valeur marchande de la cargaison leur soit attribué. Aucun frais ne sera requis. La sollicitation de Ruiz et Montes étant intégrée à celle du ministre espagnol, elle est rejetée. Les deux premiers supporteront les frais, le troisième pas. La demande du vice-consul d'Espagne que lui soit remis le jeune esclave Antonio est retenue sans frais pour le requérant. Le juge Judson termine ses attendus en disant que Cinque et Grabeau "*... pourront embrasser leurs parents, même si leurs mains sont couvertes de sang*".<sup>22</sup> Le *Grampus* quitta Hartford sans sa cargaison humaine à la grande insatisfaction du président Van Buren.

L'administration va en appel de la décision, mais celle-ci est confirmée par le juge Thompson de la cour itinérante. Obstiné, le gouvernement interjette à nouveau appel auprès de la Cour suprême, organe de justice le plus élevé aux Etats-Unis dans lequel, sur neuf juges qui y siègent, cinq sont sudistes et possèdent ou ont possédé des esclaves. Lewis Tappan, qui s'acharne pour que les Noirs de l'*Amistad* recouvrent la liberté, décide de faire appel à un vétéran du barreau, ancien président des Etats-Unis, John Quincy Adams.

**N**é en 1767 dans le Massachusetts, John Quincy Adams étudie le droit en Europe et aux Etats-Unis. Fils du second président des Etats-Unis, il accèdera lui-même à cette fonction en 1825, après avoir été nommé sénateur en 1803, puis ministre en Russie de 1809 à 1814. Il occupe la fonction de secrétaire d'Etat lorsque James Madison est à la tête du pays. Sa victoire aux élections

<sup>21</sup> *Position of the US Attorney Holabird - Nat. Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US.*

<sup>22</sup> *Decision of District Judge A. Judson - National Archives & Records Administration - Records of the District Court of the US.*

de 1824, il la doit à ... Henry Clay, candidat de l'opposition qui lui assura son soutien en dernière minute. En 1839, alors qu'il occupait un siège au Congrès, Adams tenta vainement de faire passer un amendement à la Constitution afin que plus personne ne puisse naître esclave sur le territoire américain. *Old Eloquent*, comme on l'appelait, refuse de plaider la cause de ces Noirs à Washington, prétextant être trop vieux et infirme. Il croit néanmoins très fort à la justesse de la cause que défend Baldwin, se ravise et accepte finalement d'être l'avocat des Noirs de l'*Amistad*.

Au mois de novembre 1840, John Quincy Adams se rend à la prison de Westville où les Africains ont été transférés trois mois auparavant. Ils les trouve confinés dans une cellule de dix mètres sur six, serre les mains de ses clients et dit: "*Avec la volonté de Dieu, nous allons vous libérer*". Le 22 février 1841, le procès devant la Cour suprême s'ouvre dans le capitole à Washington. Le premier à prendre la parole est l'avocat général, qui suggère à la Cour de ne pas s'interroger sur la validité des documents de l'*Amistad*, mais de les accepter tels quels, par respect pour une autre nation souveraine. Roger Baldwin s'adresse aux juges du tribunal en employant les mêmes termes et les mêmes arguments que ceux qu'il développa devant la cour du district du Connecticut et qui avaient motivé le juge à innocenter les prévenus et à ordonner leur liberté. Deux jours plus tard, c'est Adams qui expose ses arguments à la cour. Même si l'entrée en matière semble pompeuse et que ses interventions sont fréquemment agrémentées de locutions latines, il ne déçoit pas et, d'emblée, s'attaque au président Van Buren et au secrétaire d'Etat John Forsyth. Il dit notamment que "*si le président a le pouvoir de renvoyer les Africains à Cuba, il a également le pouvoir de prendre quarante Américains et de les envoyer outre-atlantique pour y être jugés*". Il s'insurge parce que l'Espagne demande au président d'être "*d'abord voleur d'hommes, ensuite geôlier, et finalement de les amener à la Havane pour apaiser les désirs de vengeance des vendeurs d'esclaves des barracoons*". Il s'en prend toujours à Van Buren pour avoir fait venir le schooner *Grampus* à Hartford dans le but caché de ramener les Noirs vers les Caraïbes. Il attaque également les intellectuels du Sud qui plaident en faveur de l'esclavage. Par la suite, il fait référence à la Déclaration d'Indépendance: "*(...) chaque homme a le droit de vivre et le droit à la liberté, un droit inaltérable, ce cas est décidé. Je ne demande rien d'autre au nom de ces infortunés que l'application de cette Déclaration*".

Le lendemain, à l'heure d'ouverture des portes du tribunal, aucun juge n'est présent alors que la salle d'audience est comble pour venir écouter la suite de la plaidoirie de John Quincy Adams. Lorsque les juges font leur apparition dans la salle, le président de la Cour suprême annonce la mort du juge Barbour de Virginie et suspend les audiences. Ce dernier, septième dans la hiérarchie de ce tribunal était décédé durant la nuit, tandis qu'il dormait. Le 1<sup>er</sup> mars, le tribunal ouvre à nouveau ses portes et l'avocat peut continuer la défense de ses clients. Après un total de près de huit heures d'argumentation, John Quincy Adams termine par quelques réflexions personnelles sur son passé au barreau.

Le 9 mars 1841, et en sa qualité de "Chef de Justice", *Justice* Joseph Story<sup>23</sup> donne lecture de ses conclusions au nom de la Cour suprême des Etats-Unis. Lors du vote, par sept voix contre une, il est dit que les Africains de l'*Amistad* ont été enlevés, alors que conformément aux lois d'Espagne, ils étaient libres. Il semble que la cour ait toutefois été plus sensible aux arguments avancés par l'avocat Baldwin qu'aux

<sup>23</sup> Tous les juges de la cour suprême se donnaient le prénom "Justice" avant leur prénom de baptême.



“remarques intéressantes” d’Adams. La décision prise par le tribunal remplit l’ancien président d’une immense joie. Tappan et d’autres abolitionnistes voient au travers des Noirs de l’*Amistad* une opportunité de christianiser l’Afrique noire. Le gouvernement espagnol, irrité des suites que la cour avait réservées à sa demande, entame une série de recours en compensations financières.

Le président des Etats-Unis a le pouvoir mais pas l’obligation de renvoyer les anciens esclaves sur leur continent et ne prévoit donc pas de le faire aux dépens du pays. Des fonds sont levés par les antiesclavagistes afin de payer le voyage de retour à Cinque, Grabeau et aux autres anciens captifs. La population commence à se plaindre lorsque les Noirs sollicitent de l’argent pour tout. Cinque demande trois dollars pour une chanson, le récit de leur histoire ne se fait également que contre monnaie sonnante et trébuchante. L’*Amistad Committee* crée une sorte de show ambulante, se rend à des réunions de communautés paroissiales et récolte ainsi les fonds nécessaires au rapatriement de ses protégés. Tappan fait l’impossible afin de recruter des missionnaires chargés de les accompagner vers leur pays, mais aussi d’y établir des institutions d’évangélisation. Malgré la sympathie qu’ils avaient suscitée lors des différents procès, les Africains restaient néanmoins des étrangers sur le sol du Nouveau Monde. Un Mendé du nom de Fon-ne est retrouvé dans une mare, apparemment suicidé; Grabeau est victime d’une agression; Cinque, lui, est impliqué dans une rixe avec des chahuteurs; d’autres font l’objet d’insultes racistes. De toute évidence, il est grand temps qu’ils quittent l’Amérique.

En novembre 1841, le navire *Gentleman* affrété pour 1.840 dollars, ramène les trente-cinq survivants et quatre missionnaires vers l’Est, vers l’Afrique, vers Freetown où le gouverneur a prévu une marche guidée de quatre jours en direction du pays où vivent les Mendés. Après cinquante jours de navigation, le bateau accoste à Freetown. A peine débarqués, les religieux constatent que quelques Africains revenus du Connecticut replongent dans leurs habitudes ancestrales. Des missionnaires britanniques essayent de faire comprendre à leurs collègues américains que construire des missions en pays mendé relève de la folie. Les prêtres venus à bord du *Gentleman* se plaignent des rats (l’un d’eux en tua 164 en une seule journée !), des quatre mètres et demi d’eau qui tombent durant la saison des pluies, de la malaria, de la fièvre jaune. Les religieux meurent un à un et sont remplacés au fur et à mesure. Avec la venue de nouveaux missionnaires, les mentalités changent et l’on parle désormais des feux de l’enfer et d’excommunication.

Lorsque Cinque arrive à son village, il n’y trouve que ruines et désolation. Sa femme et son fils n’y vivent plus. Ils ont probablement été enlevés et vendus comme esclaves quelque part de l’autre côté de l’océan. Cinque sera le dernier des Noirs de l’*Amistad* à retourner à la mission. Il s’y rend en 1879, y meurt et demande à être enterré aux côtés des missionnaires américains.

La reine d’Espagne, par la voie de ses ministres résidents en Amérique, tentera tout au long des mandats de huit présidents des Etats-Unis d’obtenir une indemnité financière en compensation de la perte du schooner, d’une partie de sa cargaison et des Noirs. Sous la présidence d’Abraham Lincoln, l’Espagne cessera de réclamer cette dette.

Tant qu’il siégea au Congrès et jusqu’à sa mort en 1848, John Quincy Adams s’opposera à ce que l’Espagne puisse bénéficier de ce qu’il appelait “*le vol du peuple américain*”.

Roger S. Baldwin deviendra gouverneur du Connecticut, puis représentera son Etat au Sénat.

James Covey était à bord du *Gentleman* à destination de la Sierra Leone lorsque les Africains furent ramenés dans leur pays.

Le juge Smith Thompson restera à la Cour suprême jusqu'à son décès, deux ans après la fin du procès.

Martin Van Buren perdra les élections de 1840 face à William H. Harrison. Huit ans plus tard il fera une nouvelle tentative électorale qui échouera également. Il voyagera alors deux ans à travers l'Europe puis se retirera dans sa maison de Kinderhook dans l'Etat de New York où il mourra le 24 juillet 1862.

L'usine d'esclaves de Lomboko fut prise d'assaut par l'armée britannique un mois avant le procès devant la cour du district du Connecticut. Les esclaves qui s'y trouvaient furent tous relâchés.

**Gravure d'entête:** "La mutinerie de l'Amistad", peinture de Hale Woodruff, Tallalega College, Alabama.

### **Bibliographie**

- *Chronique de l'Amérique* - Edition Chronique.
- *Chronique de l'Humanité* - Edition Elsevier.
- *National Archives and Records Administration* - Washington, DC.
- *Library of Congress* - Washington, DC.
- *The Amistad Case* - Doug Linder.
- *Argument of John Quincy Adams* - Originally published in 1841 by S.W. Benedict.